

Un Français sur neuf bénéficie des minima sociaux.

Article rédigé par , le 03 août 2016

[Source : Les Echos]

80% des 7,4 millions de personnes couvertes le demeurent d'une année sur l'autre.

Quelque 4,1 millions de personnes percevaient, fin 2014, l'un des 9 minima sociaux alors en vigueur (10 depuis le 1^{er} novembre 2015). En y ajoutant conjoints et personnes à charge, le nombre grimpe à 7,4 millions, soit 1 Français sur 9, selon une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère des Affaires sociales, qui vient d'être publiée. Le RSA socle, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et l'allocation de solidarité spécifique (ASS) regroupaient à eux seuls 96 % des allocataires de ces prestations sociales non contributives.

Des effets salutaires

Un nombre de bénéficiaires en hausse de 2,7 % par rapport à l'année précédente, mais marquant le pas après deux ans d'augmentation à 4,5 %. Un ralentissement que la DREES attribue à une dégradation moindre sur le front de l'emploi à partir de la mi-2013, tout en relevant de fortes disparités entre régions. Les allocataires sont surreprésentés en Seine-Saint-Denis et dans le nord de la France, alors qu'ils sont nettement plus rares le long de l'axe Pays de la Loire - Ile-de-France.

Ces minima sociaux contribuent fortement, relève la Drees, à réduire la proportion de personnes pauvres, au sens statistique du terme : celles dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, soit, en 2013, 1.000 euros par mois et unité de consommation. Ainsi, 79 % de la masse totale des minima est octroyée aux 20 % les plus pauvres. Plus globalement, en 2013, les prestations sociales non contributives (parmi lesquelles, outre les minima sociaux, figurent des prestations familiales ou aides au logement) comptent, en France métropolitaine, pour 46 % du revenu disponible des foyers des premier et deuxième déciles de niveau de vie.

Prises dans leur totalité, les prestations sociales ont un effet non négligeable sur la diminution de la pauvreté : en 2013, la proportion de personnes se situant sous le seuil de pauvreté s'est vue réduite de 7,9 points une fois les prestations et la fiscalité directe appliquées, pour un taux final s'établissant cette année-là à 14 % de la population métropolitaine.

Des aides sociales aux effets salutaires, à en croire la Drees, mais dont il devient, une fois qu'on en profite,

difficile de se passer : parmi les bénéficiaires des minima sociaux, quatre sur cinq le demeurent d'une année sur l'autre. Par ailleurs, même parmi les anciens allocataires, beaucoup tendent à le redevenir après une autre détérioration de leur situation : par exemple, chez les plus de 35 ans, 50 % des entrants dans le RSA socle en ont déjà été bénéficiaires. Des situations sociales compliquées qui tendent donc à s'ancrer dans le temps, et ce, alors que la part d'individus s'estimant pauvres a fortement grimpé entre 2014 et 2015, passant de 8 à 13 %.

Claire Bauchart